

N° 18 - du 5 mai 2017

EDITO



Chers Amis,

Le temps passe à toute vitesse, après un trimestre bien rempli pour l'APRAM comme vous pourrez le constater à la lecture de cette newsletter.

Vous avez reçu un message vous indiquant que nous avons modernisé les modalités d'inscriptions aux Commissions. N'oubliez pas de vous inscrire ou de vous réinscrire aux commissions de votre choix. J'en profite pour remercier les présidents des commissions qui donnent, sans compter, leur temps et leur énergie pour vous proposer des réunions d'une grande qualité. Je remercie aussi vivement les cabinets et entreprises qui les accueillent gratuitement permettant à votre association de réduire les frais de fonctionnement.

Le mois de mars a été marqué par l'accueil à Paris du « *joint meeting* », à savoir la rencontre annuelle des associations européennes en propriété intellectuelle. Nous avons fait notre possible pour soigner l'accueil de nos invités afin de faire rayonner l'APRAM. Grâce à l'efficacité de Véronique Collet, ainsi que le dévouement de Marie Champey, Valérie Dorey et Patrick Boyle, cet évènement a été une vraie réussite.

Notre partenariat avec l'INPI se renforce par l'organisation de rencontres régulières avec la direction et l'intervention de « testeurs » de l'APRAM pour évaluer les outils mis en place dans le cadre du processus de dématérialisation. Je remercie Philippe Picard pour le temps qu'il y consacre.

Notre prochain évènement se déroulera au MEDEF. Cette séance, présidée par Sylvie Benoliel-Claux, aura pour thème la réforme du droit des contrats. Cette année, la séance ne sera pas suivie d'un déjeuner. En effet, pour des raisons techniques, liées au manque de place, nous avons décidé, avec notre sponsor CORSEARCH, de déplacer ce déjeuner à l'issue de la séance de septembre.

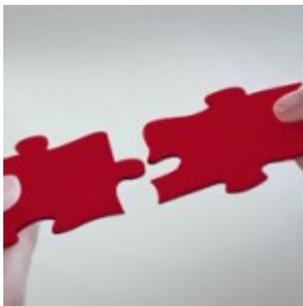
Enfin, nous venons d'apprendre le décès brutal de notre ami François Dûsolier qui était un fidèle de l'APRAM. Sa courtoisie et sa gentillesse vont beaucoup nous manquer.

Pour ceux qui seront à Barcelone, je me réjouis de vous y retrouver dimanche 21 mai au matin.

Bien amicalement

Emmanuel de Marcellus, Président de l'APRAM

NOS ACTIVITES



Joint Meeting

Cette année, l'APRAM recevait le Joint Meeting à Paris le 24 mars dernier. Etaient présents BMM, CITMA, ECTA, GRUR, MARQUES, UNION-IP, et l'APRAM représentée par son président et ses vice-présidents. La réunion a été fructueuse et a porté sur les divers sujets d'actualité des marques. De nombreux sujets ont été évoqués parmi lesquels : les différentes pratiques au sein des offices nationaux, le Brexit, la pratique devant l'EU IPO et les programmes de

convergence, les systèmes de Madrid et de La Haye. L'objectif de cette réunion annuelle est de partager sur l'évolution de nos pratiques et dégager des positions communes, en particulier à l'égard des sujets transnationaux.

L'ensemble du séjour parisien (Diners et visite de l'Opéra Garnier) a été très apprécié par l'ensemble des invités.

Avec l'INPI

* L'INPI a publié les deux décisions suivantes : Abrogation de l'article 11 de de la décision n° 2016-69 du 15 avril 2016 relative aux modalités de la procédure d'opposition à enregistrement d'une marque et modalité alternative de dépôt en cas de défaillance du service électronique. La publication de ces décisions met donc un terme au recours introduit par l'APRAM et la CNCPI contre la décision n° 2016-69 du 15 avril 2016.

Ce différend étant derrière nous, la collaboration avec l'INPI se poursuit de plus fort :

* Rencontre à l'INPI le 22 Mars dernier avec les présidents des associations et Philippe Cadre. Ce petit déjeuner est le 1er d'une série de plusieurs réunions qui auront lieu sur des thèmes bien spécifiques. Emmanuel représentait l'APRAM.

* L'APRAM avait demandé à faire partie du panel des testeurs dépôt de marques. Philippe Picard représente l'APRAM et a pu tester le nouveau système de dépôt de marques en ligne de l'INPI.

Avec l'EU IPO

* 27 février : Réunion ECP4 à Talin (Estonie). Bertrand Geoffray représentait l'APRAM

* Du 27 au 31 Mars : Réunions des groupes de travail ECP2 : Christophe Saliou représentait l'APRAM et ECP4 : Bertrand Geoffray représentait l'APRAM

* Les 4 et 5 avril : L'EU IPO a réuni pendant 2 jours dans ses bureaux d'Alicante une quinzaine d'experts de la procédure d'opposition de marque dans le cadre du lancement de son programme d'audit et d'amélioration « Stakeholders Quality Assurance Panels audit » (SQAP). Stève représentait l'APRAM.

* Le 6 avril 2017 : Users Group. Patrick Boyle représentait l'APRAM

* Le 20 avril : Interview de Technopolis sur notre vision de l'Observatoire. Marie Champey et Mathieu Prot représentaient l'APRAM lors de cette interview.

Avec l'OMPI

Du 27 au 30 Mars : Comité permanent du droit des Marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques à l'OMPI à Genève. Eve-Marie Wilmann (Pernod-Ricard) représentait l'APRAM.

PRIX APRAM 2017

Cette année encore l'APRAM a organisé le Prix APRAM sur le thème: « Déterminer par rapport au

droit positif et au droit prospectif ce que devrait être un fait distinct de la contrefaçon sanctionnable au titre de la concurrence déloyale et/ou du parasitisme.

Les candidats sont invités à privilégier une approche pratique, argumentée et opérationnelle en proposant notamment une typologie des faits qui devraient être distincts et en les distinguant de ceux qui ne le seraient pas. »

Le Prix APRAM 2017 a de nouveau rencontré un vif succès. L'APRAM témoigne sa reconnaissance au Professeur Christophe Caron pour son implication en tant que président du Prix.

Le jury remercie les 18 étudiants, qui ont participé à ce prix, pour le sérieux de leur travail. Cinq candidats (Anna Lawrynowicz-Drewek, Maëva Justel, Constance Guillemot, Henri Cantin, Alexandre Mochon) ont passé l'oral et lors de la séance du 17 mars 2017, ont été récompensés par les généreuses dotations de nos sponsors Lexis-Nexis et Corsearch.

Le 1er Prix a été décerné à Anna Lawrynowicz-Drewek, le 2ème Prix à Maëva Justel et le 3ème Prix à Constance Guillemot.

CN2PI

Pour la quatrième année, l'Apram a également participé à la 9ème édition du Concours National de Plaidoirie en Propriété Intellectuelle (CN2PI), organisée par le Master IP/IT de l'Université Paris-Sud/Paris-Saclay (www.master-ip-it.net), avec le soutien du CERDI (Centre d'Etudes et de Recherche en Droit de l'Immatériel, www.cerdi.u-psud.fr) qui s'est déroulée les 12, 13 et 14 avril, à la Faculté Jean Monnet (UPSud).

A l'issue de la finale qui opposait les équipes de Montpellier (Master Droit de la Propriété Intellectuelle et des TIC) et Toulouse I Capitole (Master Droit des Affaires, parcours Propriété Intellectuelle), l'équipe de Montpellier l'a emporté. Celle-ci était composée de Frédéric Herpin, Anadja Galli et Gaëlle Ptak.

L'APRAM, en tant que partenaire du CN2PI, était représentée par notre président Emmanuel de Marcellus. Les lauréats recevront pendant un an nos Flashs et auront un accès gratuit à nos 4 prochaines conférences.

Nous remercions Caroline Hiltgen-Lebouvier qui coordonne les relations avec les organisateurs du CN2PI. Nous félicitons également l'équipe organisatrice du Concours et tout particulièrement Mme Le Professeur Alexandra Bensamoun, pour leur accueil et ce partenariat réussi.

NOS CONFERENCES ET REUNIONS DE COMMISSIONS



Nos conférences :

* **Le 17 Mars 2017** a eu lieu notre traditionnelle **conférence APRAM / Universités** sur le thème : « *Les relations entre l'action en contrefaçon et l'action en concurrence déloyale ou parasitisme* » à la Maison des Arts et Métiers.

Cette séance était sous la Présidence du Professeur Christophe Caron, Professeur à la Faculté de Droit de Paris-Est et Directeur du Master de droit de la propriété intellectuelle appliquée et en collaboration avec l'Université de Paris Dauphine.

Sont intervenus au cours de cette séance, le Professeur Georges Decocq, Madame Béatrice Charlier-Bonatti, Monsieur le président Alain Girardet, Maître Charles de Haas, Maître Muriel Antoine-Lalance, Monsieur Pierre Gendraud et Monsieur Jean Yves Besset.

Cette conférence a été un grand succès puisque plus de 300 personnes y ont assisté.

Les présentations de nos intervenants peuvent être consultées sur notre site : <http://apram.com/evenements-passes/>.

Nos Commissions de travail :

Les réunions suivantes ont été organisées au cours du dernier trimestre :

* **Commission « Amérique Latine »** le mardi 21 février : 1ère réunion de cette commission afin de mettre en place le format, le contenu et la périodicité de cette commission

* **Commissions « Relations Internationales et Communautaires »** et **Commission « Droits nationaux étrangers »** le jeudi 6 avril sur le thème : « *AN AMERICAN IN PARIS WILL GIVE YOU SOME KEYS OF US TRADEMARK PRACTICE* » avec Julia Anne Matheson.

* **Commission « Canada » :**

- le mardi 21 février sur le thème : « *DROIT DE LA MODE : INSPIRATION OU CONTREFAÇON : OÙ SE SITUE LA FRONTIÈRE ?* » avec Annie Cormier.

- le mercredi 15 mars sur le thème : « *REVUE JURISPRUDENTIELLE : QUELQUES DÉCISIONS D'INTÉRÊT RENDUES EN 2016 PAR LA COMC.* » avec Johanne Auger

* **Commission « Dessins et Modèles »** et **Commission « Arbitrage et procédures extrajudiciaires »** le jeudi 23 février sur le thème : « *La médiation en propriété intellectuelle : rencontre magistrats avocats* » avec Laurence Lehmann, Angela Albert, Elodie-Anne Télémaque,

* **Commission « Lutte contre la contrefaçon »** : le vendredi 24 février : réunion de l'UNIFAB sur le thème : « *La saisie de nom de domaine à la française: du dossier pilote à l'exécution des premières ordonnances* »

* **Commission « Droits nationaux étrangers »** le jeudi mercredi 15 Mars sur le thème : « *Turquie : le nouveau Code de la Propriété Intellectuelle* » avec Kerim Emre Yardimci.

Cultur'APRAM a proposé aussi de belles visites qui ont rencontré un vif succès avec :

- L'exposition « Vermeer et les Maitres de la peinture de genre » au Musée du Louvre le 3 mars à 19H30

- L'exposition Rodin au Grand Palais le 12 avril à 20h

NOUVEAUX MEMBRES



Le Conseil d'Administration du 10 mars dernier a admis les nouveaux membres suivants au sein des trois collèges :

Georgina Van Der Heijden, Sophie de Marez Oyens, Elsa Malaty, Ingrid Zafrani, Tiphaigne Delannoy, Raphaele Delorme pour le collège « Avocat », Marion Nazarian, Eva Gimello, Corinne Coscas, Marion Azemar, Caroline Busnel pour le collège « Industrie » et Nadège Parfait, Marie Quinty, Sébastien Lepère, pour le collège « Conseil ».

Nous nous réjouissons de leur admission et leur souhaitons la bienvenue.

A VENIR



* **Dimanche 21 Mai 2017** de 8h30 à 11h30 : Petit déjeuner APRAM lors de l'INTA au restaurant El Principal del Eixample, Provenza 286 - 288, 08008 BARCELONA. Inscription en ligne obligatoire : <http://apram.com/membres/ma-fiche/inscription-et-cotisation/>

* **Vendredi 30 juin 2017** de 9h à 13h : Conférence APRAM / MEDEF (55 avenue Bosquet 75007 Paris) sur le thème : « *La réforme du droit des contrats* »

* **Vendredi 29 septembre 2017** de 9h à 13h : Conférence APRAM à la Maison des Arts et Métiers sur le thème : « *Modèles et droits comparés* »

* **Vendredi 1er Décembre 2017** de 9h à 17h : Conférence APRAM / EUIPO à la Maison des Arts et Métiers sur le thème : « *Bilan annuel de la pratique communautaire en matière de marques et modèles* ».



Rendez-vous sur : www.apram.com